

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - GLOBAL EQUITY CIRCULAR ECONOMY

un compartiment de HSBC Global Investment Funds, (l'« OPCVM »). Le Fonds est géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A., autorisé en Grand-Duché de Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). HSBC Asset Management est le nom de marque de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC.

Initiateur du PRIIP : HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Téléphone : +352 48 88 961

Date de production : 20 juin 2024.

Catégories d'actions : ZCEUR

ISIN : LU2475498387

Site Internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com>

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Fonds est une société d'investissement constituée en tant que société anonyme répondant à la qualification de Société d'Investissement à Capital Variable. La valeur du Fonds dépend de la performance des actifs sous-jacents et peut augmenter ou diminuer. Tout capital investi dans le Fonds peut être exposé à des risques.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

Le Fonds cherche à avoir un impact environnemental, social et de gouvernance (ESG) positif en investissant dans un portefeuille concentré de sociétés qui contribuent activement à la transition vers une économie mondiale plus circulaire, en se focalisant sur l'élimination des déchets et de la pollution, sur l'utilisation continue des produits et des matériaux et sur la régénération des systèmes naturels, tout en visant également à générer une croissance du capital à long terme et des revenus.

La notation ESG du Fonds est calculée comme une moyenne pondérée des scores ESG attribués aux émetteurs des investissements du Fonds, et elle vise à être supérieure à la moyenne pondérée des composants de l'indice de référence, après élimination d'au moins 20 % des émetteurs ayant le score ESG le plus faible de son indice de référence.

Le Fonds promeut les caractéristiques ESG au sens de l'Article 9 du SFDR. Pour plus d'informations sur les politiques d'investissement responsable de HSBC Global Asset Management, consultez le site www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing.

Politique d'investissement :

Dans des conditions de marché normales, conformément à une approche thématique, le Fonds investira au moins 90 % de ses actifs dans des actions (ou titres similaires) de sociétés exposées à des thèmes de l'économie circulaire, basées dans n'importe quel pays, y compris les marchés développés et émergents. Les thèmes de l'économie circulaire peuvent inclure la production et la fourniture de ressources durables, les produits circulaires, les technologies et services de l'économie circulaire et les activités de reprise. Ils sont propres à HSBC, déterminés en fonction des objectifs de développement durable des Nations unies.

Le Fonds limitera ses investissements dans les sociétés ayant une exposition limitée à certaines activités restreintes, telles que l'exposition de plus de 5 % des revenus à l'extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz, à l'énergie nucléaire et dans les sociétés spécialisées dans l'extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz qui tirent moins de 40 % de leurs revenus d'activités liées à l'extraction de gaz naturel ou aux sources d'énergie renouvelable, ainsi que dans les fournisseurs publics d'électricité qui ne mettent pas en place et ne respectent pas les étapes spécifiques de la transition vers les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Les sociétés et/ou émetteurs dont l'inclusion dans le portefeuille du Fonds est envisagée font l'objet d'une analyse de leur exposition aux activités exclues conformément aux politiques d'investissement responsable de HSBC Asset Management, qui peuvent être modifiées en tant que de besoin. Veuillez vous reporter au Prospectus pour de plus amples informations sur les scores ESG, les activités restreintes et les activités exclues.

Les Thèmes de l'économie circulaire, les activités exclues et la nécessité d'une vigilance accrue seront identifiés et analysés à l'aide du cadre d'importance ESG exclusif de HSBC, ainsi que des recherches et informations émanant de fournisseurs de données financières et extra-financières.

Le portefeuille final du Fonds est constitué à partir de l'univers d'investissement éligible sur la base de l'analyse ESG décrite ci-dessus, ainsi que de l'analyse qualitative fondamentale des sociétés.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des actions A et B chinoises. Pour les actions A chinoises, jusqu'à 10 % par l'intermédiaire du Shanghai-Hong Kong Stock Connect et du Shenzhen-Hong Kong Stock Connect, jusqu'à 10 % dans des CAAP (China A-shares Access Products ou Produits d'accès aux actions A chinoises) et jusqu'à 10 % dans des CAAP émis par un émetteur unique.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des Sociétés d'investissement immobilier cotées (REIT), il peut investir dans des dépôts bancaires et des instruments du marché monétaire et jusqu'à 10 % dans d'autres fonds (qui répondent aux critères de l'Article 9 du SFDR).

Le Fonds peut également investir dans des instruments dérivés et les utiliser à des fins de couverture, de gestion de trésorerie et de gestion efficace du portefeuille. Les instruments dérivés peuvent aussi être intégrés à d'autres instruments utilisés par le Fonds.

- ◆ Le Fonds peut procéder à des opérations de prêt de titres à hauteur de 29 % de ses actifs. Cependant, ce niveau ne devrait pas dépasser 25 %.
- ◆ La devise de référence du Fonds est USD. La devise de référence de cette catégorie d'actions est EUR.
- ◆ Les revenus sont réinvestis.
- ◆ Vous pouvez vendre votre investissement la plupart des jours ouvrables.
- ◆ Le Fonds est géré de manière active et ne réplique pas d'indice de référence. L'indice de référence du Fonds est MSCI All Country World Net Index.
- ◆ Les investissements dans des titres qui ne sont pas repris dans l'indice de référence sur la base de stratégies de gestion active d'investissement et d'opportunités d'investissements spécifiques se feront à la discrétion du Conseiller en investissements. Il est prévu qu'un pourcentage important des investissements du Fonds soit constitué de composants de l'indice de référence. Cependant, leurs pondérations peuvent s'écarter de manière significative de celles de l'indice de référence.

Investisseurs de détail visés

Le Fonds peut convenir aux investisseurs ayant un horizon d'investissement à long terme et est destiné aux investisseurs qui recherchent une exposition à des catégories d'actifs susceptibles d'être soumises à une volatilité modérément élevée. Le Fonds peut convenir aux investisseurs qui recherchent un investissement venant compléter un portefeuille de base existant ou un investissement autonome permettant d'acquérir une exposition à une catégorie d'actifs spécifique.

Un investissement dans le Fonds est uniquement adapté aux investisseurs qui sont en mesure d'évaluer les risques et le bien-fondé d'un tel investissement, et qui disposent des ressources suffisantes pour supporter une perte, dans la mesure où le Fonds n'est pas garanti et où ils peuvent récupérer moins que le montant investi. Le Fonds est conçu pour être utilisé dans le cadre d'un portefeuille de placements diversifié. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leur conseiller financier avant de réaliser un investissement.

Durée :

Le Fonds n'a pas de Terme.

L'Initiateur du PRIIP ne peut pas liquider le Fonds de manière unilatérale. Le Conseil d'administration peut également décider de liquider le Fonds dans certaines circonstances énoncées dans le prospectus et les statuts du Fonds.

Informations supplémentaires :

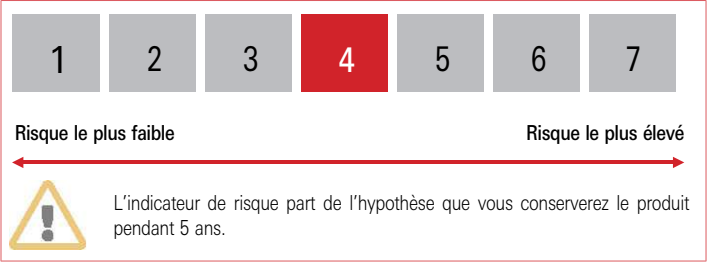
Ce document se réfère à une seule catégorie d'actions d'un compartiment de la Société. De plus amples informations sur la Société, y compris le Prospectus, les rapports annuel et semestriel les plus récents de la Société et les derniers cours des actions, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'Agent des registres et de transfert par e-mail à l'adresse amgtransferagency@lu.hsbc.com ou en vous rendant sur www.global.assetmanagement.hsbc.com. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et en allemand. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la Société.

La Banque dépositaire est HSBC Continental Europe, Luxembourg. Les actifs du Fonds sont conservés en sécurité par le Dépositaire et sont séparés des actifs des autres Fonds.

Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment de la Société. Pour de plus amples informations sur la marche à suivre, veuillez consulter la section « How to convert between Sub-Funds / Classes » du Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Investissement de 10 000 EUR			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 1 550	EUR 1 550
	Rendement annuel moyen	-84,47 %	-31,16 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 490	EUR 10 650
	Rendement annuel moyen	-15,10 %	1,27 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 280	EUR 15 290
	Rendement annuel moyen	2,76 %	8,87 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 13 710	EUR 17 880
	Rendement annuel moyen	37,12 %	12,33 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et mars 2024. Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre novembre 2017 et novembre 2022. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021. Un indice de référence approprié a été utilisé lorsque le Fonds avait un historique insuffisant.

Que se passe-t-il si HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La capacité du Fonds à effectuer les versements ne serait pas affectée par le défaut de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.. Les actifs du Fonds sont conservés en sécurité par la Banque dépositaire et sont séparés des actifs des autres Fonds. En d'autres termes, les actifs d'un Fonds sont séparés des actifs des autres Fonds et votre investissement ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre Fonds. Il existe un risque de responsabilité potentiel pour le Dépositaire en cas de perte des actifs du Fonds. Le Dépositaire est responsable en cas de négligence ou de manquement intentionnel à ses obligations en vertu de la Loi de 2010. La faillite ou l'insolvabilité de la Banque dépositaire ou d'un autre prestataire de services peut provoquer des retards (par exemple des retards dans le traitement des souscriptions, des conversions et des rachats d'actions) ou d'autres perturbations pour les investisseurs, et il pourrait y avoir un risque de défaut. Le Fonds n'est pas couvert par un régime de garantie ou d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Période de détention recommandée : 5 ans	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Investissement de 10 000 EUR		
Coûts totaux	535 EUR	1 085 EUR
Incidence des coûts annuels en % *	5,3 %	1,5 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,37% avant déduction des coûts et de 8,87% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer 5,00 % du montant investi. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce chiffre est une estimation, car le prix de cette catégorie d'actions n'a pas été fixé pour un exercice complet.	25 EUR
Coûts de transaction	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	9 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Des frais de conversion pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la Valeur liquidative des Actions converties peuvent être dus au distributeur concerné.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

L'investissement dans ce Fonds convient aux investisseurs qui se positionnent sur un horizon d'investissement à long terme. Racheter vos participations dans le Fonds avant la fin de la période de détention recommandée n'occasionnera aucune pénalité. Des frais de sortie peuvent s'appliquer. Veuillez vous reporter au tableau « Composition des coûts » pour plus d'informations.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ou les personnes qui conseillent ou vendent le produit doivent être adressées par écrit à 18 Boulevard de Kockelscheuer, 1821 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, ou par e-mail à hifl.complaint@hsbc.com.

Autres informations pertinentes

Des informations détaillées sur les produits d'investissement durable relevant des articles 8 et 9, tels que classés dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), y compris : une description des caractéristiques environnementales ou sociales ou de l'objectif d'investissement durable ; les méthodes utilisées pour évaluer, mesurer et surveiller les caractéristiques environnementales ou sociales et l'impact des investissements durables sélectionnés ; et les informations sur les objectifs et les indices de référence, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.assetmanagement.hsbc.co.uk/en/intermediary/investment-expertise/sustainable-investments/sustainable-investment-product-offering>

Les scénarios de performance précédents sont disponibles dans la section « Fund Centre » de notre site Internet à l'adresse <http://www.assetmanagement.hsbc.com>. Les données disponibles sont insuffisantes et ne permettent pas de communiquer des chiffres sur la performance passée.

Lorsque ce produit est utilisé comme unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, les informations supplémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas inclus dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et les suites en cas de défaillance de la compagnie d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés du présent contrat, qui doit être fourni par votre assureur, courtier, ou par tout autre intermédiaire d'assurance conformément à ses obligations légales.